

## INFO-PARENTS

JANVIER 2019

Année scolaire 18-19

#### http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/

#### DATES À RETENIR

7 janvier	Journée pédagogique prévue au calendrier scolaire
8 janvier	Retour en classe
18 février 2018 au 1er mars 2018	Période d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020
21 février 2018	Journée d'inscription 2019-2020 pour les nouveaux élèves du préscolaire

#### DATES IMPORTANTES 2018-2019 (À CONSERVER)

- Journées pédagogiques (prévues au calendrier scolaire) :
- 7 janvier
- 15 février
- 1er mars
- 11 mars
- 5 et 8 avril (Journées à libérer en cas de fermeture des écoles pour force majeure)
- 12 avril (Journée pédagogique flottante reportée au 14 juin si pas de tempête)
- 17 mai
- 25 au 27 juin inclusivement
- Congé des Fêtes : 24 décembre 2017 au 4 janvier 2018
  Semaine de relâche : 4 au 8 mars 2018 inclusivement
- <u>DÉFI ENDORPHINE</u>: vendredi 31 mai PM



Nous profitons de cette parution de l'Info-Parents pour vous souhaiter une très belle année 2019. Une année remplie de beaux moments en famille et de belles réussites pour vos enfants.

1

#### **ÉDUCATION PHYSIQUE**

Des sorties à la patinoire sont prévues pour tous les élèves du 2e et 3e cycle à l'école Jouvence. Il serait profitable pour assurer la sécurité et le plaisir de tous de vérifier **l'aiguisage** et **la pointure** des patins des enfants. Merci de contribuer au succès de cette belle activité hivernale!

#### SORTIES À L'EXTÉRIEUR PAR FROID INTENSE

La décision de garder les élèves à l'intérieur pendant les récréations ou lors d'activités hivernales (ex. : sortie en ski) en raison des conditions météorologiques appartient aux administrateurs de l'école. La décision est basée sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie, qui recommande de garder les enfants à l'intérieur, lorsque la température ressentie est inférieure à -27 °C (SCP, 2013). Les facteurs suivants peuvent cependant être pris en compte :

- la présence du vent
- l'intensité et la durée de l'activité extérieure

Il est très important que vos enfants soient habillés chaudement!



#### RAPPEL TEMPÊTES HIVERNALES

Comme il avait été annoncé précédemment, nous tenons à vous rappeler qu'en cas de <u>fermeture de l'école avant 7 h, les deux services de garde sont également fermés pour la journée</u>. Il est donc de votre responsabilité d'écouter les principales stations de radio locales ou encore de consulter le site Internet de la Commission scolaire des Découvreurs <a href="http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/">http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/</a> pour vous renseigner sur les écoles qui sont fermées. Notez que si la fermeture a lieu en cours de journée, les enfants inscrits au service de garde pourront s'y rendre en attendant que vous veniez les chercher.

#### C'EST L'HIVER ET ON AIME JOUER DEHORS!



Nous nous permettons de faire un rappel afin de vous assurer que vos enfants soient habillés convenablement lorsqu'ils quittent la maison puisqu'ils passent quotidiennement du temps à l'extérieur (récréations, certains cours d'éducation physique, service de garde). Toutefois, lors de très grands froids, de tempêtes de neige ou d'averses de pluie, les enfants demeurent à

l'intérieur.

Ce rappel est d'autant plus important pour les enfants qui fréquentent le service de garde puisque, souvent, le déroulement de l'activité de groupe nécessite qu'ils demeurent à l'extérieur pendant toute la période d'activité, ce qui peut représenter une période de trente minutes à une heure. Afin que les élèves apprécient les moments passés en notre compagnie, nous demandons qu'ils soient habillés <u>en tout temps</u> selon la température et les circonstances. Il peut être utile de donner à votre enfant des <u>vêtements de rechange</u> (bas, mitaines, etc.), car cela lui permettra de mieux profiter de toutes les activités offertes.

#### RAPPEL COLLATION

Les élèves peuvent apporter des fruits, des légumes ou du fromage à l'école (classe et service de garde). Cette restriction s'explique en raison du nombre de cas d'allergies. De plus, nous en profitons pour vous rappeler que les aliments contenant des noix ou des traces de noix sont strictement interdits à l'école. La gomme à mâcher, les

sucreries, les croustilles, etc. ne sont pas des collations acceptées à moins d'un avis contraire lors d'une activité spéciale.

#### DEUXIÈME PAIEMENT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE



Nous rappelons aux parents, qui ont payé le transport scolaire en deux versements, que le deuxième chèque sera déposé dans la semaine du 1<sup>er</sup> février 2019.





#### DICTÉE PGL À L'ÉCOLE JOUVENCE

Encore cette année, certaines classes l'école Jouvence soutiennent la Fondation Paul Gérin-Lajoie en faisant participer les élèves à la dictée P.G.L. Cette participation se déroule en plusieurs étapes. Si ce n'est déjà fait, vous recevrez, sous peu, une lettre explicative du projet.

#### PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année 2019-2020 se déroulera du 18 février au 1<sup>er</sup> mars 2019. Comme l'an dernier, l'inscription <u>se</u> <u>fera en ligne</u> et au moment venu, un courriel sera acheminé à cet effet par l'école.

#### JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE PRÉSCOLAIRE

Une journée réservée aux inscriptions à la maternelle dans les écoles est prévue le **jeudi 21 février 2019**, de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h. Les parents doivent se présenter à l'école de leur aire de desserte et apporter <u>l'original</u> (grand format) de l'<u>acte de naissance</u> de l'enfant, la <u>carte d'assurance maladie</u> de l'enfant ainsi qu'<u>un des trois documents suivants</u> pour la preuve de résidence:

- le permis de conduire (SAAQ);
- une copie de l'avis de cotisation de l'Agence du Revenu du Québec (ARQ);
- le compte de taxe scolaire ou municipale.

#### SOUS LE THÈME DE NOËL, DE NOMBREUSES PORTES ONT ÉTÉ DÉCORÉES À L'ÉCOLE JOUVENCE!

Au mois de décembre, suite à l'idée de Mme Élizabeth (3e et 4e), chaque enseignante était invitée à décorer sa porte de classe sous le thème du temps de Noël. Un beau travail de collaboration entre les élèves de chaque classe. Quel beau travail et quel magnifique résultat! Nous sommes chanceux d'avoir des élèves aussi persévérants et travaillants! Merci à chacun de vous et merci aux enseignantes pour votre implication!

















#### IMPLICATION D'UNE ANCIENNE ÉLÈVE À L'ÉCOLE JOUVENCE



Au mois d'octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une ancienne élève de l'école Jouvence, Camille Brault. Dans le cadre de son cour Arts et infographie au secondaire, elle devait choisir un milieu pour créer une affiche selon leur besoin. Suite à différentes propositions des membres du personnel de l'école, nous avons donné comme mandat à Camille de créer une affiche pour le conseil étudiant. Cette affiche servira lors des prochaines élections du conseil étudiant en 2019 afin de solliciter la participation des élèves des classes de 4e, 5e et 6e années. Sur l'affiche, on retrouve des slogans motivateurs pour que les élèves aient le goût de s'impliquer davantage dans leur école.

Vous pourrez aussi remarquer un logo dans le bas droit de l'affiche qui a été créé par deux élèves de 6e année, Éloïse Simoneau et Joanie Bell, dans la classe de Mme Andréanne. Plusieurs élèves ont participé et ont créé de merveilleux logos et suite à un vote secret, un seul logo a été choisi.

Nous sommes fiers de vous présenter notre affiche qui sera utilisée d'année en année dans les corridors de notre école. Une empreinte qui restera longtemps à Jouvence et le tout grâce à nos élèves talentueux.

Toute l'équipe de Jouvence remercie du fond du cœur Camille Brault! Quel beau résultat!

### ÉCOLE JOUVENCE : TABLEAU D'HONNEUR DES BONS VOYAGEURS



À l'école Jouvence, une fois par mois, le nom d'un élève par classe est inscrit au tableau d'honneur qui se trouve près des escaliers.

Cet élève est choisi par son enseignante en lien avec une ou des qualités particulières dans leur rôle d'élève en classe. Pour le mois de décembre, l'élève choisit doit être un élève qui se démarque par son positivisme et sa bonne humeur.

Félicitations à nos bons voyageurs qui sont joyeux et positifs :

Olivier Hamel (Mme Anne), Derek Hamel (Mme Joanie), Maryse Fiset (Mme Justine), Raphaël Leclerc-Beaupré (Mme Christine), Alexis Kirouac (Mme Sylvie D.), Maïka Jean (Mme Kim), Florence Giroux (Mme Élizabeth), Evelyn Sauvageau (Mme Katia), Alison Kirouac (Mme Sylvie G.) et Camille Bélanger (Mme Andréanne).

Seras-tu le prochain en janvier? Nous recherchons des bons voyageurs qui sont polis et serviables au quotidien.

# ÉCOLE LES PRIMEVÈRES : TABLEAU D'HONNEUR DES BONS VOYAGEURS JOYEUX ET POSITIF :

Niveau	Classe	Voyageur du mois
	Caroline	Zachary Poirier
Maternelle	Josée	Thomas Bizier
	Marie-Renée	Félix Émond
	Guylaine / Arianne	Yassir El Amraoui
1re année	Julie	Alexane Bonneville
	Martine	Laurent Duval
	Andrée	Malcolm Dion
2e année	Édith	Deaven Raymond
	Karine	Justine Forand
	Carole	Elizabeth Caron
3e année	Évelyne	Antoine Cloutier
	Miryam	Émile Ouellet
	Jacynte	Justine Trudel
4e année	Marie-Ève	Laurie Shink
	Mélanie	Charles Thellend
	Martin	Jérôme Bergeron
5e année	Hélène	Lénnox Baillargeon
	Yves	Marie-Maxim Laprise
	Émilie	Charlotte Allard
6e année	Francine	Catherine Nicole
	Valérie	Audrey Tessier
Éducation	Caroline	Aimy Tanguay (1ière
physique	Maude	Tamara Labonté (2e
	Véronique	Sarah-Jeanne
Anglais	Marie-Josée	Joseph Bujold

#### MINI-STARS 2019

Un nouveau gala Mini-Stars sera organisé par le Club Optimiste de Cap-Rouge inc. le vendredi 8 mars 2019, à 19h00, à l'auditorium du Collège des Compagnons.

Préparez un numéro artistique, seul ou en groupe, en Danse, musique, théâtre, humour, etc., laissez votre imagination vous guider! Qui sait, peut-être gagnerez-vous un prix?!?

Votre formulaire d'inscription doit être rempli et remis à votre professeur au plus tard le 18 janvier 2019. <u>Vous trouverez les informations ainsi que le formulaire d'inscription sur le site internet de l'école sur la première page des nouvelles.</u>

#### SERVICES DE GARDE



#### État de compte service de garde

Il vous est maintenant possible de consulter votre état de compte du service de garde sur le portail PARENT MOZAIK.

La mise à jour hebdomadaire se fait à tous les jeudis matin

Vous pouvez ainsi suivre le dossier de votre enfant régulièrement et ajuster vos paiements de frais de garde au besoin.

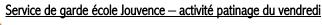
Les frais de garde doivent être payés au minimum une semaine avant l'utilisation du service.

En espérant que ce nouvel outil soit plus adapté et utile pour la gestion de vos frais de garde.

À noter qu'un ajustement de la contribution parentale pour les frais de garde (8.35\$ / jour) a été effectué à partir du 1er janvier 2019 tel que le stipulait le document d'information des règles de fonctionnement que vous avez reçu en début d'année, et ce, en conformité avec les nouvelles règles budgétaires émises par le ministère.

#### Service de garde école Les Primevères - ateliers hiver 2019

Les ateliers de la session d'hiver au service de garde vont débuter le 21 janvier.



Comme l'an dernier, étant donné le grand succès que connaît cette activité et l'augmentation du nombre de participants d'une année à l'autre, nous sommes dans l'obligation de faire deux groupes en alternance. <u>Il sera donc important de bien respecter le calendrier établi sur le formulaire d'inscription que vous avez reçu cette semaine et ce en fonction du groupe d'âge de votre (vos) enfant(s).</u>

#### Journée pédagogique flottante du 1 mars 2019 et semaine de relâche — ouverture des services de garde

Le 1 mars prochain sera une journée pédagogique pour laquelle le service de garde sera offert, à l'école Les Primevères et à l'école louvence. Quant à la semaine de relâche, elle se déroulera du 4 au 7 mars 2018 (le vendredi 8 mars, les services de garde seront fermés). Surveillez le sac d'école de votre enfant, car des informations importantes concernant la journée pédagogique du 1 mars et de la semaine de relâche vous parviendront prochainement.

À noter : lors de la semaine de relâche, le service sera offert pour nos deux écoles au service de garde de <u>l'école Jouvence.</u>

Important : pour toutes ces journées, le service de repas du service de garde ne sera pas offert.

#### COUPS DE CHAPEAU À NOS ÉLÈVES

Sur le site Web de l'école, au menu *Parents,* à l'onglet *Coups de chapeau à nos élèves,* vous retrouvez les succès que connaissent nos élèves dans différents domaines et que leurs parents ont bien voulu partager avec nous.

Nous vous invitons à le visiter et, si vous le désirez, à nous faire part des réussites et des exploits de vos enfants en acheminant vos textes et photos à lisa.beland-beaudoin@csdecou.qc.ca . Nous nous ferons un plaisir de publier ces belles réussites.

*Linda Vallée*Directrice

Sonia Grégoire Directrice adjointe